

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

Etaient Présents 62 titulaires, 3 suppléants, 4 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Patrick MAILLET, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

Suppléants : Bruno MILLOX suppléant de Sylvie BETAT, Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE, Patrick DRILHOLE suppléant de Rose Elisabeth LOPEZ

Pouvoirs : Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA

Absents : Alain CAMSUSOU, Jean-Michel IDOPE, Gérard LEPRETRE, Sami BOURI, Anne BARBET

### RAPPORT N° 18-201013-SPV-

#### DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS DEPARTEMENTAL 2020 DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DES TERRITOIRES, AU TITRE DU PROJET DE CREATION D'UN EQUIPEMENT CULTUREL DE SPECTACLE VIVANT

Mme CABON expose :

Vu la délibération du 26 septembre 2017,

Vu la délibération du 20 décembre 2017

Considérant la réunion du Conseil des Maires en date du 4 juillet 2019,

Vu la délibération en date du 10 juillet 2019,

Vu la délibération du 27 février 2020,

Considérant l'appel à projets départemental pour les projets structurants intercommunaux,

Considérant l'**arrêté** du Ministère de la culture et de la Communication **du 5 mai 2017 fixant les conditions d'attribution et le cahier des missions et des charges de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national »**,

Considérant le courrier du Ministère de la Culture en date du 24 septembre 2018, par lequel l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national – art et création pour les arts de la marionnette », au vu du programme d'actions proposé et dans la perspective de création d'un centre national pour la Marionnette ainsi que d'un atelier de création, a été attribuée à la Communauté de Communes du Haut-Béarn, pour la période 2018-2021 ;

La Communauté de Communes du Haut-Béarn s'engage dans la réalisation d'un équipement culturel pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel labellisé, et par la présente entend solliciter des financements auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques au titre de l'appel à projets « équipements structurants 2020 ».

Le projet se décomposera comme suit :

1. Un atelier de fabrication en deux volets :

1.1- dit « sale » d'une surface de 70 m<sup>2</sup>.

Cet espace sera aménagé comme un atelier artisanal, équipé d'établis fixes et mobiles, correspondant à des postes permettant de travailler des matériaux différents (bois, fer, peinture) et équipés en conséquence. Un point d'eau et un réseau électrique avec des lampes « lumière du jour » conçues pour des travaux de précision seront installés dans cet atelier. Un extracteur est également prévu pour pouvoir travailler les résines, peintures, etc.

1.2- dit « propre » d'une surface de 30 m<sup>2</sup> environ.

Cet espace servira à des travaux de finition, créations délicates, couture... Proche de l'atelier et de la scène, cet espace sera également utilisé pour du montage de film d'animation et vidéos, de la médiation.

2. Un espace dit « polyvalent » : aménagement d'une salle de réunion de 20 m<sup>2</sup> pouvant aussi recevoir des outils numériques et du travail vidéo, des actions de médiation

3. Un espace de bureau - accueil et billetterie accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, de 50 m<sup>2</sup>.

Ce programme immobilier, en extension de l'Espace Jéliote, constitue un outil supplémentaire à l'appui de la qualité des actions de soutien à la création artistique et à la médiation artistique et culturelle proposées par la CCHB pour faire rayonner son action culturelle au-delà de son territoire.

Les éléments budgétaires sont les suivants :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Atelier de marionnettes	213 353.72 €	DRAC	40 000.00 €	8.90
Espace polyvalent/salle réunion	65 098.03 €	DETR	61 328.00 €	13.58
Bureau accueil/billetterie	173 062.68 €	Conseil régional	90 302.89 €	20.00
		Conseil départemental	135 454.33 €	30.00
		CCHB	124 429.21 €	27.56
<b>Total HT</b>	<b>451 514.43 €</b>	<b>Total</b>	<b>451 514.43 €</b>	<b>100.00</b>

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet,
- **VALIDE** l'inscription du projet dans le cadre de l'appel à projets départemental ouvert aux projets structurants des territoires intercommunaux,
- **APPROUVE** le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** le Président à effectuer les démarches officielles de sollicitation de financements et à signer tout acte en lien avec cette décision,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 octobre 2020

Suit la signature

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY